

# RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

CODE ARES	149
Date dépôt ou modification	18/01/2022
Date validation	15/02/2022

## MASTER EN GESTION CULTURELLE

FINALITÉ	N.A.	NIVEAU (du Cadre des Certifications)	7
SECTEUR	1. Sciences humaines et sociales	DOMAINE D'ÉTUDES	9. Sciences économiques et de gestion
TYPE	LONG	CYCLE	DEUXIEME
LANGUE (majoritaire)	FRANÇAIS	CRÉDITS	120

### A. SPÉCIFICITÉ DE LA FORME D'ENSEIGNEMENT

En vertu du Chap. II Art.4 §3 du décret « Paysage » qui stipule que « par essence, l'enseignement universitaire est fondé sur un **lien étroit entre la recherche scientifique et les matières enseignées** », les universités offrent une formation cohérente à, et par la recherche, soutenant l'acquisition progressive de compétences complexes. Cette spécificité requiert d'inviter les équipes d'enseignants, toutes **actives dans la recherche et reconnues par les communautés scientifiques de référence**, à intervenir aux niveaux 6 (bachelier), 7 (master) et 8 (docteur) du cadre des certifications de l'enseignement supérieur.

Même si l'objectif de l'ensemble des étudiants n'est pas nécessairement de viser le niveau 8 de ce cadre de certification, ils sortiront néanmoins diplômés, aux niveaux 6, 7 ou 8, en ayant progressé sur ce continuum d'enseignement et de recherche qui leur est proposé par les **enseignants-chercheurs** de l'université. Concevoir d'entrée de jeu la formation sous la forme d'un continuum sur deux cycles (niveaux 6 et 7), voire trois (niveau 8), permet aux enseignants d'amener graduellement les étudiants à une maîtrise des savoirs scientifiques et compétences spécifiques - et transversaux - ainsi qu'à une compréhension approfondie des épistémologies sous-jacentes.

Cette formation exige que les enseignants qui l'assument soient formés, dans leur grande majorité, au niveau 8 de ce cadre de certification et **impliqués dans une pratique quotidienne de recherche au sein de laboratoires reconnus par la communauté scientifique**. A ce titre, ils stimulent les mécanismes d'appropriation de la démarche scientifique. Point d'orgue de cette appropriation, **le mémoire incarne l'intégration de compétences complexes en permettant à l'étudiant de prendre part à la création du savoir scientifique**.

Au-delà de la recherche, cette formation de haut niveau permet aux étudiants de faire face à des situations professionnelles complexes, changeantes, incertaines en adoptant une posture inspirée de l'activité de recherche.

Outre les aspects développés dans le cadre des certifications pour les niveaux 6 et 7, l'université veille à développer dans toutes ses formations les compétences suivantes :

- Se construire un bagage méthodologique pertinent dans le champ de la spécialisation théorique, y compris des capacités de création et d'adaptation de modèles, d'instruments ou de procédures ;
- Adopter une approche critique d'un phénomène en mobilisant les modélisations théoriques adéquates ;
- Adopter une approche systémique et globale d'un phénomène : percevoir le contexte et ses enjeux, les différents éléments de la situation, leurs interactions dans une approche dynamique ;
- Synthétiser avec discernement les éléments essentiels d'un phénomène, faire preuve d'abstraction conceptuelle afin de poser un diagnostic basé sur les preuves et de dégager des conclusions pertinentes ;
- Elaborer une démarche rigoureuse d'analyse et de résolution de problématiques incluant traitement de données, interprétation de résultats, formulation de conclusions scientifiques et élaboration de solutions dont la faisabilité et la pertinence sont évaluées ;
- Développer une culture personnelle en épistémologie et histoire de sa discipline ainsi qu'en éthique des sciences, culture indispensable au développement d'une pensée critique et réflexive fondée sur des savoirs qui prennent la science et son développement comme objets.

## **B. SPÉCIFICITÉ DE LA FORMATION**

## **C. COMPÉTENCES VISÉES PAR LA FORMATION**

### **1. ACQUERIR ET APPROFONDIR DES SAVOIRS SPÉCIALISÉS EN GESTION**

- 1.1. Se familiariser avec les concepts, discours, outils et pratiques de gestion dans le contexte des organisations culturelles.
- 1.2. Comprendre l'évolution et les règles du marketing, et leurs spécificités en fonction du secteur culturel.
- 1.3. Appréhender les principes des politiques culturelles.
- 1.4. Se familiariser avec les principes juridiques gouvernant le droit d'auteur et les prestations des artistes interprètes.
- 1.5. Approfondir des thématiques ayant trait au monde de la culture et permettant l'ouverture vers l'expérience pratique.
- 1.6. Se familiariser avec les questions d'actualité du management culturel.

### **2. APPROFONDIR DES SAVOIRS SPÉCIALISÉS DANS LE DOMAINE CULTUREL**

#### **2.1. Maîtriser des savoirs spécialisés dans le domaine des arts du spectacle**

- *Connaître les grandes lignes de l'histoire du spectacle théâtral de l'Antiquité à l'époque contemporaine.<sup>1</sup>*
- *Connaître les grandes lignes de l'histoire du cinéma belge et ses principales caractéristiques.*
- *Développer les connaissances en sociologie et en histoire culturelles.*

#### **2.2. Maîtriser des savoirs spécialisés dans le domaine des livres et bibliothèques**

- *Acquérir les connaissances indispensables à la recherche, l'organisation et la diffusion de l'information quels qu'en soient la nature, le volume ou le support.*
- *Comprendre les contextes, les devoirs, ainsi que les principaux enjeux et développements actuels de la gestion par l'Etat fédéral belge de son patrimoine mobilier culturel.*
- *Se familiariser avec les modes de production du livre et de l'édition numérique ainsi qu'avec l'évolution et le mode de production du livre du Moyen Age au milieu du XIXe siècle.*

#### **2.3. Maîtriser des savoirs spécialisés dans le domaine des musées et des arts plastiques**

- *Acquérir les connaissances relatives à la gestion des collections et conservation préventive.*
- *Se former à la transposition du discours académique en un dispositif muséal qui allie principes de management et rigueur scientifique.*
- *Adopter une approche comparatiste des champs de la création plastique, littéraire et musicale dans l'Europe des XIXe et XXe siècles.*
- *Connaître l'histoire culturelle de la Belgique à travers une analyse interdisciplinaire des rapports entre arts et société.*

<sup>1</sup> Les compétences présentées en italique dans le présent référentiel sont liées à des cours optionnels et ne sont dès lors pas nécessairement acquises par tous les étudiants.

#### **2.4. Maîtriser des savoirs spécialisés dans le domaine du patrimoine touristique**

- *Etre capable d'analyser, de dater et de saisir la signification de l'architecture d'un bâtiment, et le placer dans l'histoire de l'architecture et la société, participer à sa restauration et à sa réaffectation.*
- *Acquérir une connaissance à la fois théorique et pratique des questions relatives à la médiation touristique mais aussi culturelle.*
- *Appréhender les pratiques de l'offre touristique en Belgique.*
- *Se familiariser avec les différents aspects du tourisme culturel.*

#### **2.5. Maîtriser des savoirs spécialisés dans des domaines liés à la gestion culturelle**

- *Etre capable d'élaborer une stratégie de communication marketing.*
- *Se familiariser avec les rôles de la communication comme outil stratégique de gestion dans les organisations.*
- *Connaître les mécanismes financiers des productions audio-visuelles.*
- *Acquérir une vue d'ensemble approfondie des principes courants qui constituent la théorie moderne des organisations.*
- *Comprendre les enjeux démocratiques des politiques et pratiques culturelles et maîtriser les outils de la sociologie de l'art.*
- *Se familiariser avec le relativisme culturel.*

#### **2.6. Acquérir une partie de sa formation dans une autre université**

- *Appréhender d'autres perspectives et contextes d'apprentissage.*
- *Approfondir la maîtrise d'une autre langue, y compris dans le domaine de la spécialisation (si université non francophone).*

### **3. RÉALISER UN TRAVAIL SCIENTIFIQUE**

#### **3.1. Mettre en œuvre ses acquis de manière critique et innover afin de mener une recherche de manière autonome**

- Prendre en compte la complexité des phénomènes liés à la Gestion culturelle.
- Produire un travail original par le choix du sujet et de la/des méthode(s) d'investigation.
- Construire une problématique cohérente et faire l'état de la question.
- Collecter les données et les documents en se servant des instruments de travail adéquats et soumettre à la critique les données et documents recueillis.
- Formuler des hypothèses, analyser, structurer, interpréter.
- Réaliser un projet de manifestation culturelle (exposition, colloque, festival, événement).

#### **3.2. Mettre en forme et communiquer les résultats de la recherche (expression écrite et orale)**

- Synthétiser et faire preuve de rigueur scientifique et d'esprit critique.
- Respecter les principes éthiques et déontologiques de la recherche (notamment dans le domaine de la propriété intellectuelle).
- Élaborer un discours clair et construit, argumenter et se servir du langage scientifique propre à la discipline.

#### **4. APPRENDRE À AGIR EN PROFESSIONNEL**

##### **4.1. Agir en professionnel**

- Mettre en œuvre les capacités d'analyse, de synthèse, de mise en contexte, de rigueur, de cohérence.
- Faire preuve d'esprit critique et d'autonomie.

##### **4.2. Acquérir une expertise dans le domaine de la gestion culturelle**

- Comprendre le fonctionnement de la comptabilité générale et ses spécificités pour le secteur culturel.
- *S'initier à la gestion et l'organisation d'événements culturels principalement liés au patrimoine matériel.*
- *Se familiariser avec le milieu des institutions culturelles œuvrant dans le domaine du spectacle vivant.*
- S'immerger dans une institution culturelle au sens large : arts visuels, arts vivants, lettres, patrimoine, etc.